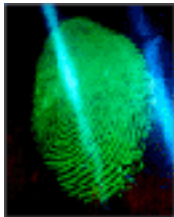


Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article7468>

Les empreintes digitales, un bien privé ?

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : jeudi 10 avril 2008

Spyworld Actu

Les Canadiens ne devraient pas craindre le partage international de renseignements biométriques comme les empreintes digitales, croit le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Michael Chertoff.

Selon lui, les empreintes digitales sont comme les traces de pas : elles ne sont pas vraiment privées, parce qu'on peut les trouver sur différents articles partout à travers le monde.

Le Canada travaille en collaboration avec les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni à élaborer un échange systématique de données biométriques, soit des identifiants uniques comme les empreintes digitales, l'image faciale et le balayage de l'iris.

Les quatre pays ont accepté d'échanger des données afin d'améliorer les contrôles frontaliers et d'immigration d'ici 2009. Ils espèrent trouver une façon de partager ces données à l'aide de programmes électroniques de correspondance d'ici 2010.

Dans le cadre d'une rencontre internationale le mois prochain, le FBI prévoit dévoiler les détails d'un projet baptisé « Server in the Sky » (serveur aérien), qui permettrait aux quatre pays de comparer les données biométriques de personnes coupables ou soupçonnées de terrorisme.

Ce concept inquiète, puisqu'il pourrait signaler la fin des méthodes traditionnelles d'utilisation et de partage des renseignements sur la sécurité, croit Roch Tassé, de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles.

M. Chertoff a pour sa part affirmé que le partage des empreintes digitales, qui peuvent difficilement être imitées, aide à protéger la vie privée, puisqu'il permet d'empêcher le vol d'identité. Selon lui, le partage des données ne constitue pas une menace, mais plutôt la meilleure protection possible de la vie privée.

Post-scriptum :

<http://www2.canoe.com/techno/nouvel...>